

D.2020.09.23.4.10

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAIN**

Séance du 23 Septembre 2020

4 – PROJETS TERRITORIALISES

4.10 – Parking silo Mixte Basso Cambo : Marché n° PBC 2020 14195 M : Lot 2 – Gros Œuvre : Autorisation de signer le marché avec l'entreprise GTM SO.

L'an deux mille vingt, le vingt trois septembre à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph	X (a/c du point 4.1)		X (jusqu'au point 3.3 inclus)
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François		X (M. Perrin)	
FAURE Dominique	X		
GRASS Francis	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
PERRIN Philippe	X		
PORTARRIEU Jean-François	X (a/c du point 4.1)		X (jusqu'au point 3.3 inclus)
TERRAIL-NOVES Vincent	X		
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X (a/c du point 4.1)		X (jusqu'au point 3.3 inclus)
SICOVAL			
LUBAC Christophe	X		
SANGAY Dominique		X (M. Lubac)	
SITPRT			
BACOU Denis	X		
MARTIN Yannick	X		
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry	X		
TERRISSE Jean-Marc	X		

Exposé de Monsieur le Président :

Par délibération n° D.2017.03.29.4.7 du 29 mars 2017, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) a approuvé le programme de l'opération P+R Basso Cambo.

Par délibération n° D.2017.10.4.2.2 du 4 octobre 2017, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) a confié, par mandat de maîtrise d'ouvrage à Tisséo Ingénierie (SMAT), la réalisation de l'opération P+R Basso Cambo.

Par délibération n°D.2018.07.11.6.13 du 11 juillet 2018, le Comité Syndical a approuvé l'attribution d'un marché de maîtrise d'œuvre au groupement BETEM (mandataire) / AZEMA / GEOTEC.

Par délibération n°D.2019.07.03.7.15 du 03 juillet 2019, le Comité Syndical a approuvé le dossier d'Avant-projet de l'opération en intégrant des éléments supplémentaires au programme : ajout du 6ème étage, aménagement d'un poste de commande des parkings dans le bâtiment et adaptation du projet en fonction des exigences liées à la sécurité apparues à la suite des études.

Par délibération n°D.2019.10.16.5.26 du 16 octobre 2019, le Comité Syndical a approuvé l'attribution d'un marché de maîtrise d'œuvre de réalisation de prestations similaires au groupement BETEM (mandataire) / AZEMA / GEOTEC pour la conception et réalisation du 6^{ème} étage et la protection incendie du rez-de-chaussée de l'ouvrage.

L'ensemble des travaux est réparti en 8 lots faisant chacun l'objet d'un marché séparé.

Le marché objet de la présente délibération concerne les prestations du lot n°2 « Gros Œuvre » qui regroupe essentiellement les prestations suivantes :

- les pieux de fondations,
- les voiles en béton armé,
- les planchers en béton armé post contraint.

La durée prévisionnelle du marché est de 16 mois.

La procédure retenue est l'appel d'offres ouvert, lancé après avis d'appel public à la concurrence soumis aux dispositions des articles R2161-2 à R2161-5 du code de la commande publique.

L'avis d'appel public à la concurrence a été transmis, le 07 février 2020, aux publications du BOAMP, JOUE, de Marchés Online et publié sur le site Tisseo.fr.

Un avis rectificatif a été télétransmis, le 19 mars 2020, aux publications du BOAMP, JOUE, de Marchés Online et publié sur le site Tisseo.fr, afin de reporter la date de remise des offres du 27 mars 2020 à 12h00 au 30 avril 2020 à 12h00 suite aux décisions gouvernementales liées à la crise du Covid 19.

Six candidats ont remis une offre dans le délai prévu par l'avis d'appel public à la concurrence.

La Commission d'Appel d'Offres de Tisséo Collectivités a, dans sa séance du 11 septembre 2020, retenu les six candidats suivants :

- 1-EIFFAGE GENIE CIVIL
- 2-GTM SUD-OUEST TP GC
- 3- MAS BTP GCC / GCC OCCITANIE
- 4- SEG – FAYAT
- 5- GALLEGO SAS
- 6-SN THOMAS & DANIZAN Midi-Pyrénées

La Commission d'Appel d'Offres de Tisséo Collectivités a, dans sa séance du 11 septembre 2020, attribué le marché à l'entreprise **GTM SO** pour un montant de **5 284 548,70 € H.T.**

Il est donc proposé au Comité Syndical d'autoriser la dépense correspondante et la signature du marché n° PBC 2020 14195 M avec l'entreprise GTM SO.

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

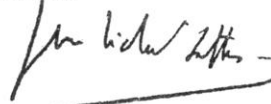
ARTICLE 1 : AUTORISE Tisséo Ingénierie à signer avec l'entreprise GTM SO, le marché n° PBC 2020 14195 M relatif au lot n° 2 « Gros œuvre » pour un montant de 5 284 548,70 € H.T.

ARTICLE 2 : AUTORISE la dépense correspondante.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que
dessus,
Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES